

Ecotaxe : taxer les sociétés autoroutières sera difficile, selon Sapin

Par Le Nouvel Observateur avec AFP

Publié le 10-10-2014 à 05h45

Mis à jour à 05h46

"Ma priorité reste le prélèvement du profit des autoroutes", a déclaré Ségolène Royal après avoir enterré le péage poids lourd, qui devait remplacer l'écotaxe.



Tenter de taxer les sociétés autoroutières pour **compenser la suspension de l'écotaxe** (<http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20141009.OBS1665/apres-l-ecotaxe-royal-enterre-le-peage-poids-lourds.html>) risque d'être compliqué en raison de la solidité des contrats de concession signés par ces groupes, a prévenu jeudi 9 octobre à Washington le ministre des Finances Michel Sapin.

"Les sociétés autoroutières ont bénéficié (...) de contrats extrêmement avantageux (...), extrêmement bien faits, ils prévoient que s'il y a une augmentation de fiscalité (...) il doit y avoir une compensation", a déclaré le ministre lors d'une conférence de presse à Washington.

"Et la compensation, c'est l'augmentation du péage. Est-ce que c'est une bonne solution, y compris pour les camions ? Je n'en suis pas absolument certain", a-t-il dit.

La priorité ? "Le prélèvement du profit des autoroutes"

"Ou si la compensation, c'est de rallonger encore la concession, alors que nous trouvons que cette concession est déjà extrêmement avantageuse, je ne suis pas sûr que ce soit une bonne solution", selon lui.

La ministre de l'Ecologie, **Ségolène Royal** (<http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/segeolene-royal>), a annoncé jeudi la suspension "sine die" du péage de transit poids lourds, donnant de facto le coup de grâce à ce dispositif controversé et désamorçant une mobilisation potentiellement dure des transporteurs routiers.

La décision est "bienvenue" selon Michel Sapin, présent à Washington pour les réunions d'automne du FMI et de la Banque mondiale, mais elle "pose beaucoup de questions en termes de financement".

"S'il n'y a plus le revenu de l'écotaxe il faudra soit diminuer les dépenses [*du fonds de financement des infrastructures alimenté par l'écotaxe, NDLR*], soit trouver une recette de substitution", a déclaré **Michel Sapin** (<http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/michel-sapin>).

"Ma priorité reste le prélèvement du profit des autoroutes", a déclaré jeudi Ségolène Royal alors que les **société** (<http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/>)s concessionnaires d'autoroutes sont dans le viseur du gouvernement depuis la publication en septembre d'un rapport de l'Autorité de la concurrence, qui faisait état d'une situation de "rente".